



ACADÉMIE DE
BORDEAUX

Blanquefort, le 28/07/20

COURRIEL A MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL DU RECTORAT

Bonjour Monsieur Le Gall,

interpelée par de nombreux collègues administratifs, je me permets de vous demander où en est l'attribution des primes Covid. Je vous remercie de m'indiquer la somme globale allouée à l'académie de Bordeaux, les critères retenus pour son attribution ainsi que le nombre de personnels administratifs concernés.

Les personnels administratifs qui ont travaillé pendant le confinement, soit en télétravail soit sur en service ou en établissement, ont pour beaucoup eut une charge de travail plus importante que d'habitude voire même ont assumé des tâches qui ne relevaient pas normalement de leurs missions. Ces personnels sont donc concernés par la 3ème catégorie d'attribution de la prime Covid.

La quasi-totalité des personnels administratifs d'EPLE ont repris le travail le 11 mai sans qu'aucun masque n'ait été livré pour cette catégorie de personnel. La différence de traitement avec les personnels territoriaux, règlementairement protégés par leur employeur, a été cruellement ressentie par les personnels administratifs qui ont apporté leurs propres masques mais qui n'ont pas refusé de reprendre, ce qu'ils auraient en droit de faire, et alors même que les inquiétudes étaient grandes.

L'absence de tout versement de prime serait symboliquement ressentie par les personnels administratifs comme un désintérêt pour leur travail, leur investissement et leur professionnalisme. Les remerciements de la hiérarchie ne peuvent suffire quand d'autres catégories de personnels sont bien mieux traitées.

De la même façon, l'idée d'une prime pour les personnels des services et des EPLE ayant participé à la mise en place et au bon fonctionnement des PIAL avait été évoquée à la rentrée scolaire 2019-2020. Je vous remercie de bien vouloir m'indiquer où en est le versement de cette prime. Il serait injuste que les événements liés au Covid aient fait oublier l'investissement exceptionnel des personnels administratifs, investissement reconnu et salué par Mme la Rectrice.

Bien cordialement,

Sandrine Brana